

Réaménagement du centre bourg

Information des riverains

A partir du **3 novembre** et jusqu'au **19 décembre**, les travaux de réaménagement du centre bourg vont se poursuivre par la phase n°6, dans la rue du Léon.

Cette phase consiste en une construction de trottoirs continus et sans variation de niveaux, la confection de petits massifs en pied de murs, la reprise du réseau d'eau pluviales et la réfection du revêtement routier. Afin de respecter les seuils des habitations, la chaussée sera décaissée sur 40 à 50cm d'épaisseur, un nouveau corps de chaussée sera constitué avant la mise en œuvre d'un nouvel enrobé sur la rue.

La zone surlignée en rouge sur le plan ci-dessous, du carrefour de la rue du Léon avec la rue de l'Argoat au carrefour de la rue du Léon avec la rue des Tilleuls, sera fermée à la circulation. Compte tenu de la nature des travaux, le stationnement des véhicules n'y sera pas possible. En cas de besoin, des accès ponctuels seront toujours aménageables, en accord avec le responsable de chantier de l'entreprise Jardin Service (s'adresser à Antony).

Pour faciliter la circulation, la rue des Tilleuls sera circulaire dans les deux sens pendant la durée des travaux. De plus, pour des raisons de sécurité la vitesse sera réduite à **20km/h** dans les rues voisines.

A l'issue des travaux la rue du Léon sera remise en service en sens unique (dans le sens rue de l'Argoat vers rue des Tilleuls) du carrefour avec la rue de l'Argoat jusqu'au n°4 de la rue du Léon.

La municipalité invite les usagers à faire preuve de la plus grande prudence, d'un peu de patience et de civisme pendant cette période durant laquelle les circulations automobile et piétonne seront perturbées.

